



Plateforme du tourisme de nature



Région
de Nyon

Alexis Lacroix, Délégué au tourisme,
Région de Nyon. 30 mars 2023

Jura sur Léman

Coopération franco-suisse pour la création d'un domaine de montagne quatre saisons

Dans le cadre du programme Interreg V A France-Suisse, la Région de Nyon participe au projet de création du nouveau domaine d'activité quatre saisons «Jura sur Léman». Ce projet franco-suisse a été élaboré conjointement avec la station voisine des Rousses (F). Il vise à mutualiser des moyens et à déployer de nouvelles activités touristiques à partir du Massif de la Dôle qui constitue la porte d'entrée sud du Jura Suisse.

Le massif de la Dôle (CH) et le Massif des Tuffes (F)

Le massif de la Dôle (CH) est classé à l'Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels (IFP) qui désigne les paysages de Suisse les plus précieux. Le site offre par ailleurs l'un des domaines skiables les plus variés du Jura et de nombreuses possibilités d'activités de pleine nature en hiver comme en été. Situé à 20 km de Nyon et 40 km de Genève dans le canton de Vaud, il représente pour les habitants de la région un élément fort de leur patrimoine. Equipé d'un télésiège 4 places et de 8 téléskis, le domaine skiable s'étend entre 1230 m et 1678 m d'altitude. Au sommet, il offre une vue panoramique de 360° sur le lac Léman et les Alpes.

De l'autre côté de la frontière, le massif des Tuffes (F) fait partie de la Station des Rousses en Bourgogne Franche-Comté. Il propose un domaine skiable de 12 remontées mécaniques, un tremplin de saut à ski, un site de biathlon ainsi que de nombreux itinéraires pédestres et VTT.

Les deux massifs de la Dôle et des Tuffes proposent un ensemble de 35 pistes de ski alpin de niveaux complémentaires, soit le plus grand site alpin du Massif jurassien (F, CH et DE), et un important potentiel lié aux activités sportives de nature en hiver (ski de fond, raquette à neige, marche sur neige) comme en été (tourisme pédestre, tourisme à vélo) ainsi qu'à la découverte du patrimoine.

La Région de Nyon, actionnaire majoritaire de Télé-Dôle SA

La Région de Nyon est une association de droit public créée dans le but de coordonner et mettre en œuvre des projets d'intérêt régional. La Région est l'association des communes du district de Nyon. Elle coordonne la planification régionale autour des thématiques interdépendantes que sont le territoire, la mobilité, l'environnement, le contexte socio-économique, le tourisme ou le sport.

En 2016, la Région de Nyon est devenue l'actionnaire majoritaire de Télé-Dôle SA. En parallèle, les statuts de la société ont été adaptés pour faire évoluer Télé-Dôle SA en Société d'équipement touristique. L'exploitation des remontées mécaniques de la Dôle a alors été confiée à la Société de Gestion de la Station des Rousses pour une

durée de 27 années dans le cadre de l'exploitation d'un domaine commun transfrontalier. Le modèle retenu par Télé-Dôle SA a privilégié les économies d'échelle, la professionnalisation et la simplification avec la gestion du domaine transfrontalier par un seul exploitant (gestion des installations et des pistes, ventes/marketing, entretien courant des équipements, ressources humaines etc.).

La reprise de l'exploitation de la Dôle par la Sogestar a été jugée envisageable à la condition de pouvoir créer un forfait unique, conditionné par la possibilité de relier les deux massifs et de réaliser différents investissements structurants de part et d'autre de la frontière.

Un programme d'investissement

Un programme d'investissement pour relier les deux massifs, améliorer les conditions d'accueil et diversifier les activités tout au long de l'année.

Des actions de coopération ont été engagées dès les années 2000 au titre des programmes INTERREG II et III afin de renforcer l'attractivité du périmètre concerné.

Dès 2016, la mise en place de la gestion commune du nouvel espace franco-suisse est associée à nouvelle une série d'investissements sous maîtrise d'ouvrage française et suisse pour améliorer les conditions d'accueil, développer l'attractivité du site et les retombées économiques.

Parmi les principales réalisations :

- la réalisation d'un télésiège de liaison entre les Massifs de la Dôle et des Tuffes
- l'aménagement d'un bâtiment d'accueil quatre saisons sur le site des Dappes
- le développement d'une signalétique touristique et environnementale
- la création et la valorisation de nouveaux itinéraires pédestre et à vélo, notamment l'extension jusqu'à Nyon de l'itinéraire français de l'Echappée Jurassienne



Un développement quatre saisons

Un développement quatre saisons des activités sportives de nature au service de la découverte du territoire et du patrimoine

Le projet permet le développement et la valorisation des activités sportives de pleine nature conçues comme un moyen d'accès au territoire et un support à la découverte de son patrimoine.

Les activités hivernales (ski alpin, ski nordique, raquette à neige, marche sur neige) et les activités estivales (tourisme pédestre, tourisme à vélo) sont les principales activités développées grâce aux bénéfices tirés de l'augmentation des résultats financiers du ski alpin et à un équilibre économique à moyen terme qui résulte d'une plus forte fréquentation estivale.

Au plan hivernal, si le ski alpin constitue jusqu'à présent la principale activité sur le territoire de projet, d'autres activités hivernales sont concernées et bénéficient des installations et aménagements réalisés.

Au plan estival, il s'agit de développer de nouvelles offres autour du tourisme pédestre (randonnée, marche nordique, trail), du tourisme à vélo (VTT, cyclotourisme et e-bike...) et des activités d'éducation et de sensibilisation à l'environnement.

Le développement de l'activité économique passe par la création de nouveaux services (location de matériel, randonnées accompagnées, etc) mais aussi la création de produits packagés associant différentes prestations.

En effet la valeur ajoutée touristique des activités dites «douces» comme le tourisme pédestre ou le tourisme à vélo est plus faible que celle liée au ski alpin. Le but est ainsi d'associer ces activités avec d'autres prestations liées à l'hébergement, à la restauration et à la découverte du territoire.

Côté suisse, le projet s'inscrit dans le cadre du programme régional de développement touristique de nature 2017/2022 qui vise à favoriser la réalisation de projets dans les domaines des sports de nature, de l'éducation à l'environnement, de la gastronomie et du patrimoine local.

Le « Lapin blanc » : un nouveau pôle touristique de nature franco-suisse à l'intersection de deux parcs naturels régionaux

A l'intersection des Massifs de la Dôle et des Tuffes, et des Parcs naturels régionaux Jura Vaudois (CH) et du Haut-Jura (F), le site des Dappes constitue en hiver comme en été un pôle d'activités touristiques de nature.

Le bâtiment d'accueil du « Lapin Blanc », dénommé ainsi par les architectes Mann et Capua Mann lauréats d'un concours d'architecture franco-suisse, proposera au public un espace

intégré au paysage doté d'un point d'information, d'une billetterie, d'un restaurant et d'une salle hors sacs, ainsi que d'un magasin de location d'articles de sport. Le bâtiment disposera d'une salle dédiée aux activités de découverte et pédagogiques, particulièrement à destination des jeunes publics. Il constituera également le point de départ de nombreuses activités de pleine nature en toute saison.



Gouvernance et organisation

Les investissements, définis en relation avec l'exploitant, incombent de manière partagée au Syndicat Mixte de Développement Touristique de la station des Rousses et à Télé-Dôle SA en partenariat avec la Région de Nyon.

Une convention partenariale permet de formaliser un lien entre les acteurs déterminants de l'opération et d'assurer leurs engagements. Afin d'assurer le bon avancement des opérations, les partenaires ont instauré un comité de pilotage transfrontalier dans lequel la réalisation des différents investissements est suivie et coordonnée.